

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE 08 MAI 1945-GUELMA
VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE
ET DE L'ORIENTATION
NIF 411020000240004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 05/VRDPO-UG/2012

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics. L'université de Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°05/VRDPO-UG/2012

"Retoiturage en tuiles métalliques de l'ancien campus de l'université 08 mai 1945 -Guelma" paru dans les quotidiens SEYBOUSE Times et ESSAKR du 18/08/2012 qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, la procédure d'évaluation selon la réglementation des marchés publics a donné les résultats suivants:

Lot	Soumissionnaire Retenu	Délai en jour	Montant corrigé de l'offre en TTC	Note tech (sur 100 pts)	Critère d'attribution	NIF du fournisseur retenu
1	SPA PROTUIL Annaba	60	14.253.291.00 DA	83	Le moins disant	099823036223702

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du vice rectorat du développement de l'université de Guelma au plus tard trois(03) jours à compter de la date de publication du présent avis. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de la commission des marchés de l'université de Guelma, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.